

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 9 février 2016, à 20h à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de l'honorable Yoland Émond, maire.

À laquelle étaient présents :

Christian Malouin, conseiller siège n°2

Sonia Malouin, conseillère siège n°3

Pierre Langlois, conseiller siège n°4

Gilles Perron, conseiller siège n°5

Éric Desbiens, conseiller siège n°6

Claude Asselin, conseiller au siège n°1

Étaient absents :

Étaient également présents :

1. Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance

CONSIDÉRANT que le directeur général prend note des présences;

CONSIDÉRANT que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a 0 personne(s) présente(s).

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 20h05.

2. VALIDATION DE LA SÉANCE

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Claude Asselin, appuyé de M. Pierre Langlois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Rés. no
2016-027**

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**Rés. no
2016-028**

3.1 Adoption du procès-verbal de la 1re séance ordinaire de l'année 2016

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal lors de la séance préparatoire, tenue le 4 février 2016;

CONSIDÉRANT qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncer à sa lecture publique;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de Mme Sonia Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la 1re séance ordinaire de l'année 2016, tel que présenté et avec dispense de lecture.

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS

**Rés. no
2016-029**

4.1 Rapport du directeur général sur le suivi et l'exécution des résolutions

CONSIDÉRANT que le directeur général dépose au conseil son rapport sur le suivi et l'exécution des résolutions;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Gilles Perron appuyé de M. Pierre Langlois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport du directeur.

5. RAPPORT DES COMITÉS ET DIRECTEURS

**Rés. no
2016-030**

5.1 Dépôt du compte-rendu du comité de la salle communautaire 18 du Golf

CONSIDÉRANT le compte-rendu du comité de la salle communautaire 18 du Golf, remis aux membres du conseil lors de la séance préparatoire tenue le 4 février 2016;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Claude Asselin, appuyé de M. Éric Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du compte-rendu du comité de la salle communautaire 18 du Golf, tel que présenté.

**Rés. no
2016-031**

5.2 Dépôt du compte-rendu du comité pour le club de golf

CONSIDÉRANT le compte-rendu du comité pour le club de golf, remis aux membres du conseil lors de la séance préparatoire tenue le 4 février 2016;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Christian

Malouin, appuyé de M. Pierre Langlois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du compte-rendu du comité pour le club de golf, tel que présenté.

**Rés. no
2016-032**

5.3 Rapport mensuel du service de l'urbanisme

M. Pierre Langlois fait lecture du rapport.

CONSIDÉRANT que Maxime Boulay dépose un rapport écrit au conseil, concernant les activités du service de l'urbanisme :

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de Mme Sonia Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport.

**Rés. no
2016-033**

5.4 Rapport mensuel du service des travaux publics

M. Pierre Langlois fait lecture du rapport.

CONSIDÉRANT que Maxime Boulay dépose un rapport écrit au conseil, concernant les activités du service des travaux publics :

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Sonia Malouin, appuyé de M. Éric Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport.

**Rés. no
2016-034**

5.5 Rapport mensuel du service de sécurité incendie

M. Christian Malouin fait lecture du rapport.

CONSIDÉRANT que Louis-Xavier Côté-Benoit dépose un rapport écrit au conseil, concernant les activités du service de sécurité incendie :

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de M. Claude Asselin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport.

**Rés. no
2016-035**

5.6 Rapport mensuel du service des loisirs et de la culture

M. Christian Malouin fait lecture du rapport.

CONSIDÉRANT que Nathalie Lagacé dépose un rapport écrit au conseil, concernant les activités du service des loisirs et de la culture:

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Claude Asselin, appuyé de M. Gilles Perron, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport.

6. AFFAIRES REPORTÉES

**Rés. no
2016-036**

6.1 Mandat de service d'ingénierie - Analyse et état du bâtiment 18 du Golf

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par Groupe Conseil TDA dans ce dossier;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un contrat d'un montant inférieur à 25 000\$ et peut donc être conclu de gré à gré;

CONSIDÉRANT l'opinion juridique demandé en regard du cadre législatif entourant les travaux d'entretien de ce type de bâtiment;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Yoland Émond, appuyé de M. Éric Desbiens il est résolu à l'unanimité des conseillers de reporter le point à une prochaine séance.

8. AFFAIRES COURANTES

**Rés. no
2016-037**

8.1 Demande d'avenant au mandat d'assistance technique - Assainissement des eaux usées

CONSIDÉRANT la résolution 2012-156 par laquelle la Municipalité mandatait Groupe Conseil TDA pour de l'assistance technique dans le dossier d'assainissement des eaux usées;

CONSIDÉRANT que le budget de 10 000\$ initialement alloué par la Municipalité est complètement dépensé;

CONSIDÉRANT la demande d'avenant déposé par Groupe Conseil TDA pour effectuer le mandat jusqu'à l'octroi d'un mandat d'étude préliminaire;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un contrat d'une valeur inférieure à 25 000\$ et peut par conséquent être conclu de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens,

appuyé de M. Christian Malouin il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. d'autoriser l'avenant pour un budget total 7500\$ plus les taxes applicables;
- ii. de financer cette dépense par affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté.

**Rés. no
2016-038**

8.2 Modification des orientations - Location salle municipale du 18 du golf

CONSIDÉRANT le compte-rendu de la rencontre du comité de la salle communautaire tenue le 27 janvier 2016;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Claude Asselin, appuyé de M. Christian Malouin il est résolu à l'unanimité des conseillers:

- i. D'abroger la résolution 2015-247;
- ii. D'autoriser que la vente de boisson alcoolisée ne soit permise que par l'exploitant de la salle communautaire;
- iii. D'autoriser que le locataire de la salle puisse seulement utiliser les équipements de cuisine suivant: le réfrigérateur; le four conventionnel; le four à microonde;
- iv. D'autoriser la directrice du service des loisirs et de la culture à conclure des contrats de location de cette salle avec des locataires;
- v. D'autoriser les tarifs de location suivants:

Type d'activité :		À but non lucratif		À but lucratif
		Préférentiel	Régulier	
Durée de location :	- de 6 heures consécutives :	75\$	125\$	200\$
	6 heures consécutives et + :	125\$	275\$	300\$

- vi. Que les tarifs préférentiels s'appliquent seulement aux organismes reconnus par la municipalité et uniquement lors ce que ces derniers tiennent une activité à but non lucratif.

**Rés. no
2016-039**

8.3 Évaluation de rendement de Mme Nathalie Lagacé - Période de probation

CONSIDÉRANT la période de probation prévue au contrat de travail de Mme Nathalie Lagacé;

CONSIDÉRANT l'évaluation menée par le directeur général en date du 15 janvier 2016;

CONSIDÉRANT que le directeur général conclut que Mme Lagacé a montré un rendement global dépassant largement les exigences du poste, complétant avec succès la période probatoire prévue à son contrat;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de M. Éric Desbiens il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. d'accueillir le rapport d'évaluation rédigé par le directeur général;
- ii. de mettre fin à la période de probation de Mme Nathalie Lagacé et d'ainsi confirmer son embauche à titre de directrice des loisirs et de la culture, pour l'intérim de Mme Manon Finn.

**Rés. no
2016-040**

8.4 Adoption des prévisions budgétaires 2016 de la RGMRM

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 603 du code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires transmises par la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de Manicouagan;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de M. Claude Asselin il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le budget de la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de Manicouagan pour l'exercice 2016.

**Rés. no
2016-041**

8.5 État des personnes endettées envers la municipalité pour des taxes municipales

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 1022 et suivants du code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT la politique municipale concernant la

perception et le recouvrement des taxes;

CONSIDÉRANT l'état des personnes endettées envers la municipalité pour des taxes municipales, déposé par le directeur général;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Gilles Perron, appuyé de M. Claude Asselin il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. d'approuver l'état déposé par le directeur général;
- ii. d'autoriser le directeur général à transmettre, au plus tard le 19 mars 2016, un extrait de cet état à la MRC de Manicouagan pour que les immeubles y apparaissant et n'ayant pas acquitté leur créance envers la Municipalité soient vendus pour défaut de paiement des taxes.

**Rés. no
2016-042**

8.6 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 357 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2);

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Sonia Malouin, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres suivants :

√	Nom	Poste
	Yoland Émond	maire
	Claude Asselin	conseiller siège n°1
	Christian Malouin	conseiller siège n°2
	Sonia Malouin	conseillère siège n°3
	Pierre Langlois	conseiller siège n°4
	Gilles Perron	conseiller siège n°5
	Éric Desbiens	conseiller siège n°6

**Rés. no
2016-043**

8.7 Approbation de l'indexation de la rémunération des élus

CONSIDÉRANT l'avis relatif à l'indexation des minimums et des maximums applicables à la rémunération et à l'allocation de dépenses des élus municipaux pour l'exercice 2016;

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement n° 396-2014;

CONSIDÉRANT le tableau d'indexation déposé par le directeur général;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Claude Asselin, appuyé de M. Pierre Langlois il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'indexation de la rémunération de base, de la rémunération additionnelle et de l'allocation de dépenses des élus de la Municipalité, tel que présenté.

**Rés. no
2016-044**

8.8 Acceptation de la liste des déboursés

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement n° 329-2007 sur le contrôle et le suivi budgétaire;

CONSIDÉRANT que le directeur général a remis aux membres du conseil, lors de la séance préparatoire tenue le 4 février 2016, une liste détaillée des déboursés effectués entre le 15 janvier 2016 et le 4 février 2016;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Gilles Perron, appuyé de Mme Sonia Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les 61 chèques présentés pour un montant de 90 006.68 \$.

9. AFFAIRES NOUVELLES

**Rés. no
2016-045**

9.1 Modification à la demande de permis d'alcool pour bar

CONSIDÉRANT la demande de permis d'alcool pour l'établissement du 18 rue de Golf, transmise à Mme Isabelle Verrette le 10 décembre dernier;

CONSIDÉRANT que l'avis n'est pas publié dans ce dossier;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire étendre le permis d'alcool du bar à la terrasse extérieure;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de M. Christian Malouin il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Mme Nathalie Lagacé, directrice des loisirs et de la culture à demander que le permis s'alcool du bar de l'établissement du 18 rue du Golf soit étendu à la terrasse extérieure.

Rés. no
2016-046

9.2 Autorisation de la grille des tarifs pour vente des appareils cellulaires

CONSIDÉRANT le tableau présenté par le directeur général, montrant l'évaluation du prix de vente minimum demandé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de M. Christian Malouin il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la vente de gré à gré aux prix indiqués au tableau suivant:

Marque/Model	Mémoire	Couleur	Prix moyen sur ebay	Facteur usure	Prix minimum demandé
iPhone 5	32Go	Blanc	230.00 \$	90%	207.00 \$
iPhone 5s	32Go	Gris	250.00 \$	80%	200.00 \$
iPhone 5	32Go	Noir	230.00 \$	90%	207.00 \$
Samsung SGH-A8470	n/a		55.00 \$	85%	46.75 \$
LG A-341	n/a		85.00 \$	85%	72.25 \$
iPhone 6	128Go	Or	995.00 \$	95%	945.25 \$

Rés. no
2016-047

9.3 Demande d'aide financière - Conseil de Fabrique de la Paroisse Saint-Augustin

Avant le début des délibérations, M. Gilles Perron déclare au président avoir un intérêt pécuniaire particulier dans la question à l'ordre du jour. Il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question. Il s'abstient également de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question.

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier par Conseil de Fabrique de la Paroisse Saint-Augustin pour la tenue d'un souper-bénéfice au profit des travaux de réfection de la toiture de l'église de Chute-aux-Outardes;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par M. Éric Desbiens, appuyé par M. Christian Malouin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière d'un montant de 150 \$, à Conseil de Fabrique de la Paroisse Saint-Augustin pour la tenue d'un souper-bénéfice au profit des travaux de réfection de la toiture de l'église de Chute-aux-Outardes;

Rés. no
2016-048

9.4 Demande d'aide financière - Conseil 5799 des Chevaliers

de Colomb

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier par Conseil 5799 des Chevaliers de Colomb pour la tenue du Noël des enfants 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par M. Gilles Perron, appuyé par Mme Sonia Malouin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière d'un montant de 75 \$, à Conseil 5799 des Chevaliers de Colomb pour la tenue du Noël des enfants 2015;

**Rés. no
2016-049**

9.5 Demande d'aide financière - École secondaire Serge-Bouchard

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier par École secondaire Serge-Bouchard pour la tenue de sa soirée Méritas 2015-2016;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par M. Claude Asselin, appuyé par M. Pierre Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière d'un montant de 100 \$, à École secondaire Serge-Bouchard pour la tenue de sa soirée Méritas 2015-2016;

**Rés. no
2016-050**

9.6 Travaux de peinture des bureaux municipaux

CONSIDÉRANT que la Commission Scolaire de l'Estuaire a entrepris des travaux de peinture de ses locaux du centre Multi-fonctionnel et de l'école Richard;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'entente protocolaire en vigueur entre la Municipalité et la Commission Scolaire de l'Estuaire, les travaux d'entretien des locaux occupés par la municipalité doivent être faits par les employés de la Commission Scolaire;

CONSIDÉRANT qu'il serait de bon aloi de profiter de la présence des peintres de la Commission Scolaire pour repeindre les locaux de la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'estimation produite par le directeur général suite à celle qu'il a reçue du directeur du service des ressources matérielles de la Commission Scolaire, monsieur Stéphane Dumont;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Claude Asselin, appuyé de Mme Sonia Malouin il est résolu à

l'unanimité des conseillers :

- i. d'autoriser les travaux de peinture pour un budget total n'excédant pas 11 500 \$ plus les taxes applicables;
- ii. de financer cette dépense au fonds de roulement de la Municipalité pour un terme de cinq ans;

**Rés. no
2016-051**

9.7 Demande d'autorisation pour course d'accélération de motoneiges

CONSIDÉRANT la demande formulée par Mme Sabrina Boisseau, responsable de l'évènement;

CONSIDÉRANT que l'évènement s'inscrit dans le cadre de son projet intégrateur à la polyvalente des Baies, et se tiendra au profit de la Vallée des Roseaux;

CONSIDÉRANT que l'évènement se tiendra en collaboration avec le club de motoneige Les Bolides de Ragueneau;

CONSIDÉRANT que la responsable de l'évènement désire louer la salle municipale du 18 rue du Golf, ainsi qu'une partie du terrain afin d'y aménager la piste d'accélération;

CONSIDÉRANT qu'aucun tarif n'est présentement déterminé pour la location du terrain;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de M. Gilles Perron il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. d'autoriser la tenue de l'évènement sur le terrain du club de Golf de Chute-aux-Outardes, pour un prix de location de 100\$;
- ii. d'accorder une aide financière d'un montant de 100\$ pour la tenue de l'activité de financement au profit de la Vallée des Roseaux.

**Rés. no
2016-052**

9.8 Demande de l'Association des Pompiers Volontaires de Chute-aux-Outardes - Gestion des jetons de présence aux réunions

CONSIDÉRANT que la municipalité verse un montant de 5\$ par présence à chacune des réunions de l'Association;

CONSIDÉRANT que cette somme est présentement versée dans un compte intitulé "Club social des pompiers" et y est

réservée pour financer diverses dépenses des pompiers, à leur demande;

CONSIDÉRANT la résolution de l'Association transmise au maire à l'effet de demander que les sommes accumulées soient plutôt transmises une fois par année à l'Association;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Claude Asselin, appuyé de M. Gilles Perron il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au directeur général de verser le montant accumulé des jetons de présence aux réunions de l'Association des Pompiers Volontaires de Chute-aux-Outardes, soit l'équivalent de 5\$ par réunion par pompier présent, une fois l'an, directement à l'Association afin qu'elle puisse gérer ces sommes à sa guise.

10. POINTS D'INFORMATION ET/OU DISCUSSION

10.1 Réunion du comité du golf:

Le 10 février 2016 à 19h00, à la salle de réunion de l'hôtel de ville.

**Rés. no
2016-053**

11. Période de questions

CONSIDÉRANT que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question :

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Christian Malouin, appuyé de M. Claude Asselin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la période de questions.

**Rés. no
2016-054**

12. Fermeture de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de Mme Sonia Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 20h45.

Yoland Émond,
maire.

Rick Tanguay,
directeur général et
secrétaire-trésorier.